

Compte-rendu

1. Participants	2
2. Introduction des co-pilotes du Réseau rural national	5
3. Bilan des activités 2020	6
4. Activités prévues en 2021 (séquence présentée par le MAA)	8
5. La parole aux RRR sur la plus-value du RRN	9
6. Réflexions sur le futur Réseau PAC	10
7. Conclusion : Yves Auffret	13

1. Participants

En gras, les membres permanents de chaque collège.

Collèges	Structures	Présents
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries agroalimentaires	APCA - Assemblée permanente des chambres d'agriculture	PESTANA Auréline
	Confédération paysanne	
	Coop de France	
	Coordination rurale	
	CNPF - Centre national de la propriété forestière	CHAPELET Benjamin
	FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	EVARD Angèle
	Fransylva - Fédération des forestiers privés de France	
	FNCOFOR - Fédération nationale des communes forestières de France	
	FRANSYLVA - Fédération des Forestiers Privés de France	DE BERTIER Laurent
	INPACT - Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale	
	JA - Jeunes agriculteurs	
	L'Atelier Paysan	LAURENT Morgan
	Terres en villes	NIELSEN Marc
Vivier Bois Massif Central	TARANTOLA Franck VERMESSE Mathias	
Collège 2 Environnement et patrimoine	MPF - Maisons paysannes de France	
	UNCPIE - Union nationale des CPIE	
	ACCR - Association des centres culturels et rencontre	
	FNE - France nature environnement	
Collège 3 Acteurs socio- économiques (hors agriculture, forêt et IAA)	CELAVAR - Comité d'études et de liaison des associations à vocation agricole et rurale	
	CCI France - Chambres de commerce et d'industrie France	
	APCMA - Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat	

Collèges	Structures	Présents
	CNCRES - Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale	
	C&B - Construction et bio ressources	
	Familles Rurales	COGNEZ Dorothée
	France Clusters	
	GMR - Groupe monde rural	
	ADRETS - Association pour le développement en réseau des territoires et des services	
	InsTerCoop - Institut des territoires coopératifs	BEAUVILLARD Patrick et Anne
	CNFR - Confédération nationale des foyers ruraux	
Collège 4 Développement territorial intégré – soutien au développement local	RED - Association internationale Ruralité-Environnement-Développement	PELTRE Gérard CHAMPETIER Yves
	LEADER France	LEBRAT Alexis DE BIZIEN Marie GUIGNARD Thibaud
	CDC - Caisse des dépôts et consignation	
	UNADEL - Union nationale des acteurs et des structures du développement local	
Collège 5 Collectivités locales et territoriales	ADCF - Assemblée des communautés de France	
	ADF - Assemblée des départements de France	
	AMF - Association des maires de France	
	AMRF - Association des maires ruraux de France	
Collège 6 Enseignement, recherche, experts	ACTA - Association de coordination technique agricole	
	AVISE - Agence d'ingénierie et de services pour l'économie sociales et solidaire	DAVIAUD Bérengère
	CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	MORANDAS Patrick
	INRA - Institut national pour la recherche agronomique	
	IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	
	IDELE - Institut de l'élevage	VILLARET Arnault
	Sol et Civilisation	PHAM Truong Giang

Collèges	Structures	Présents
	Université Paris Nanterre / Elu rural ACCRE	LEGOUY Quentin
Collège 7 Régions	Nouvelle-Aquitaine	BONNEFOY-CLAUDET Cécile
	Auvergne-Rhône-Alpes	GRIMAUULT Patrick
	Bretagne	BUSSON Soazig BONFIGLIO Christine
	Bourgogne-Franche-Comté	LAFARGE Nathalie
	Grand Est	BLUM Louise LAURENT Clémentine
	Ile-de-France	VIGNEAU Marion
	Pays de la Loire	GOANAC'H Marion
	Mayotte	MORELLI Cécile
	Martinique	MARC Coraline
Membres permanents (non votants)	MAA/DGPE	ALLALI Hanane ARMELLINI David AUFFRET Yves COSME Maria HUGONNET Mickael LAINE Christine LONGHI Marc PIECHOWIAK Régis RICCOBONI Pascale
	Régions de France	GRUSELLE Pascal
	ANCT Agence Nationale de la Cohésion des Territoires	ANDRIOT Patricia
	ASP Agence de services et de paiement	BARAULT Bruno DACQUET Fabienne GUERET Charlotte MADEHORS Marine MARCON Marie-Noël SONRIER Christelle
	Réseau rural européen de développement rural	LAMB David
	Ministère de la Culture	MARTIN Laurence
	PETR Segréen - GAL Anjou Bleu	SERVE Guillaume
	KOGITO	LE FLOCH Aurélie
	GAEC et sociétés	QUESNEL Romain

Collèges	Structures	Présents
	Nouvelles ruralités	MEZZANO Julien
	TRAME	BRETAGNOLLE Nadia
	UFISC	HUBERT-RODIER Laure

2. Introduction des co-pilotes du Réseau rural national

Yves Auffret – sous-directeur Gestion des aides de la PAC – DGPE / MAA -

Le ministère participe aux négociations en cours sur la future PAC 2021-2027 ; celles-ci entrent dans la phase finale. Les trois institutions européennes (Conseil, Commission et Parlement) travaillent ensemble dans le cadre du trilogue pour l'adoption d'un texte. Le travail se poursuit avec la présidence allemande et portugaise pour l'adoption d'un texte dès que possible.

Le Ministère travaille également à l'élaboration du PSN de la future PAC, en parallèle des travaux de négociations en cours.

L'année 2020 a révélé les capacités d'adaptation de tous les acteurs du réseau rural. Merci à tous les porteurs de projets pour leur réactivité pendant cette période difficile. Merci également à toutes les personnes qui assurent l'instruction et la gestion des dossiers (services administratifs de l'Etat, ASP). Le comité exécutif du réseau rural national s'est réuni tous les mois pour assurer la continuité de l'action dans le cadre de cette gouvernance particulière qui fonctionne bien.

L'objectif de cette réunion est d'échanger sur les perspectives d'avenir.

Patricia Andriot – ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) - représente Simone Saillant (directrice de programme Ruralité Montagne, excusée ce jour) –

L'ANCT est satisfaite d'être co-pilote du réseau rural qui représente un enjeu car derrière la mobilisation du FEADER demeure la question de la cohésion des territoires. Le partenariat s'est bien déroulé sur la programmation écoulée. Le réseau a été un outil important de dialogue entre les acteurs du développement agricole, du développement rural, et urbain. A mentionner, une attention particulière de l'ANCT sur la capacité des territoires ruraux à mobiliser les fonds européens, notamment le FEADER mais pas seulement. La nomination d'un secrétaire d'Etat à la ruralité envoie aussi un signal de l'attention portée par la France à ses territoires ruraux.

Pascal Gruselle – conseiller affaires européennes, aménagement du territoire et Outre-mer – Régions de France –

Les régions manifestent un fort intérêt pour les activités du Réseau rural et leur poursuite (voir sous quelle forme) dans l'après-2020. Elles restent mobilisées pour assurer la continuité dans la période de transition mais aussi dans la période 2023-2027.

Les régions sont également mobilisées sur la dimension territoriale de la future politique de cohésion (objectif 5 dit « de cohésion territoriale »). Elles resteront AG pour le FSE et le FEDER. Il est nécessaire de faire vivre la politique de cohésion territoriale et de maintenir une articulation avec les activités du réseau rural afin d'améliorer la mise en œuvre des futurs programmes. L'objectif reste la mise en place des volets territoriaux de manière plus simple, cohérente et articulée. Elles auront à cœur de faire vivre cet objectif de cohésion territoriale qui a vocation à s'adresser aux territoires ruraux et urbains dans le cadre d'une approche territoriale globale. Il convient de souligner l'articulation nécessaire avec les GAL LEADER afin de ne pas créer de doublons. Les régions sont conscientes des difficultés au niveau de la programmation avec les GAL : des échanges sont en cours avec LEADER France et se poursuivront au 1^{er} semestre 2021 afin de progresser dans la simplification.

Par ailleurs les régions sont mobilisées dans les négociations des contrats de plan Etat-Régions pour l'après 2020, y compris sur la mise en œuvre du plan de relance 2021-22, et la négociations des volets territoriaux.

Enfin, les élections régionales en juin 2021 pourraient perturber un certain nombre de travaux. Les objectifs resteront la simplicité et la fluidité des procédures.

3. Bilan des activités 2020

Bilan des actions

Marc Longhi - MAA - revient sur 1 an d'activités au travers des 5 objectifs du réseau rural (cf. diaporama) :

- 1 - Amélioration de la qualité de mise en œuvre des PDR
- 2 - Accroître la participation à la mise en œuvre de la politique de développement rural
- 3 - Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels
- 4 - Favoriser l'innovation
- 5 - Renforcer toute forme de coopération

En synthèse :

De nombreuses actions de communication ont été mises en place, en particulier sur les projets MCDR avec le hors-série de la revue¹, et plus globalement grâce au site du RRN, le salon international de l'agriculture, des webinaires et de nouveaux partenariats (PUCA, FONDA, Fabrique des transitions).

¹ <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/revue-hors-serie-mcdr>

Focus sur le PUCA

David Armellini - MAA - présente le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) : établissement rattaché à différents ministères pour leurs actions mais essentiellement au MTES (Ministère des transitions écologiques et sociales), connecté à tous les laboratoires universitaires qui travaillent sur les thématiques de l'aménagement et de l'urbanisme. De nombreux champs communs, notamment sur le lien urbain-rural, la sécurité alimentaire, la transition sur les territoires. De nombreux échanges. Le PUCA a adhéré au réseau rural. Un webinaire a été organisé sur le lien urbain-rural avec une présentation de projets qui peut avoir lieu dans différentes régions et l'intérêt d'une connexion avec les RRR. L'ANCT et le MAA sont sollicités pour participer au jury de sélection des AAP POPSU territoires.

Pascale Riccoboni - MAA - Animation volet PEI

Les travaux autour du PEI et plus largement de l'innovation, en 2020, c'est :

- L'animation sur les smart villages menée avec l'ENRD sont d'un grand intérêt ;
- Une année marquée par la préparation de la logique d'intervention européenne au profit de l'innovation (PAC, AKIS). Dans ce contexte, il convient de souligner une recrudescence de la tenue des groupes de travail PEI / Régions de France ;
- La valorisation des travaux des groupes opérationnels autour d'une feuille de route pour le déploiement des travaux du PEI.
- Un effort poursuivi sur les partenariats. Pas de séminaire PEI cette année mais concentration sur des partenariats plus modestes mais robustes. Par exemple :
 - o valorisation d'un séminaire sur le thème de l'eau et de l'irrigation qui a donné lieu à une revue, des publications scientifiques ainsi qu'un article sur l'eau et le PEI en France,
 - o un atelier avec l'enseignement agricole sur les problématiques d'innovation et d'eau qui s'est tenu (à distance) en Bourgogne Franche-Comté,
 - o un symposium de valorisation des projets pour et sur le développement rural (PSDR),
 - o des projets plus orientés vers la production de connaissances scientifiques mais d'intérêt pour les collectivités sur des thématiques telles que l'agro-écologie, le foncier, les liens alimentaires territoriaux, avec des outils éprouvés (produits par les PSDR et projets PEI) qui donneront lieu à une publication prochainement.
- Un webinaire sera organisé sur des méthodes innovantes d'installation. Des travaux ont été conduits sur l'importance du facteur humain dans les projets partenariaux, de la conception à la valorisation.
- Des travaux sur la capitalisation :
 - o Des ateliers avec l'ACTA sur la valorisation des projets et la future programmation,

- La mise en place de formations vidéo avec un smartphone à destination des GO (300 GO) du PEI.
- Des travaux avec les partenaires sur les animations thématiques. Les animations thématiques à venir : élevage herbivore durable, forêt durable, santé des végétaux, innovation sociale et territoriale.

Hanane Allali-Puz - MAA - Animation volet LEADER

- 2^{èmes} rencontres de la coopération Leader : En février 2020 se sont tenues les journées nationales de la coopération LEADER à Tours qui ont regroupé 200 personnes autour d'ateliers techniques thématiques, visites de projets, avec le soutien des GAL « Loire Nature » et « Loire Touraine ».
- L'étude sur la mesure 19 LEADER menée par le Réseau Rural sur la mise en place de LEADER sur les territoires ruraux : travail très fourni sur l'identification des GAL, leur périmètres et choix stratégiques. Il s'agit d'une vision globale sur l'ensemble du dispositif sur le territoire national (avec 339 GAL). Une restitution est prévue le 17/12/2020 en webinaire.

Bilan financier

Séquence présentée par le MAA (Cf. diaporama)

4. Activités prévues en 2021 (séquence présentée par le MAA)

Les opérations planifiées (présentation du plan d'action 2021) :

- Evaluation des projets MCDR
- Evaluation du PEI (CGAER)
- Etude sur les conséquences du COVID sur les territoires ruraux : appréhender ce phénomène, quantifier, analyser des impacts sur les années à venir, notamment les politiques publiques
- Etude culture et ruralité
- Etude smart villages
- Etude sur les coûts raisonnés (en cours)
- ...

Focus sur l'étude sur les conséquence du COVID sur les territoires ruraux

Pascal Gruselle – Régions de France - proposition d'une étude à conduire courant du 1^{er} semestre 2021 pour mesurer le mouvement d'exode urbain vers les territoires ruraux que les média mettent en lumière depuis plusieurs mois : personnes, territoires et activités concernés, mesurer les impacts (massif, durable) pour les années à venir. L'étude permettra d'adapter les orientations. Régions de France est intéressée et investie dans cette étude.

Focus sur les études « Culture et Ruralité » et « Smart Villages »

David Armellini - MAA - Sur « Culture et Ruralité » : un travail mené avec Laurence Martin qui représente le ministère de la culture, sur la mise en place d'un outil permettant le développement du monde de la culture et du développement rural, via des exemples de projets et l'identification d'acteurs de terrain ainsi que l'accès à différents types de financements.

Sur « Smart villages » : des actions naissent suite au webinaire (une grande partie a été consacrée aux échanges entre les acteurs et l'identification des lacunes à combler) ; une étude en cours qui associera l'année prochaine des participants au webinaire, des élus de l'AMRF, pour produire un guide qui permette de comprendre la notion de « Smart Villages » et établir un lien entre l'ingénierie de la future programmation et les territoires.

Focus sur une étude portant sur la mobilisation du FEADER et l'agenda rural

Patricia Andriot - ANCT - présente une initiative en attente de validation du COMEX proposant un bilan et une investigation entre la mobilisation du FEADER (régions, LEADER, mesure 7) et l'agenda rural : montrer comment le FEADER contribue à l'agenda rural :quelles mesures, quelles lacunes, quelles préconisations pour la future programmation. En lien avec les régions.

5. La parole aux RRR sur la plus-value du RRN

Plusieurs Réseaux ruraux régionaux (RRR) expriment leur regard sur les actions sur réseau rural national, sur :

- leur volonté de croiser les logiques et les outils : la coopération est la clé pour la réussite des territoires ruraux ;
- la Valeur ajoutée du RRN : le RRN est une caisse de résonance sur les activités de chacun. Les outils mis à disposition (site, réseaux sociaux, outils webinaire, etc.) favorisent la visibilité et l'appropriation de la diversité des sujets. La cellule PEI est très présente et dynamique.

Marion GAONAC'H – RRR Pays de la Loire –

Les actions des RRR se déclinent en 4 axes :

- Des journées d'échanges et de mise en réseau, valorisation des projets FEADER, notamment LEADER :
 - o Mobilité pour le réseau Normand
 - o Mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial pour le réseau rural Martinique
 - o Stratégie foncière au cœur du développement rural pour la région Pays de la Loire

- Des animations autour du programme LEADER :
 - o Séminaire Coopération organisé par le réseau rural Bretagne
 - o Séminaire d'évaluation du dispositif LEADER par le réseau rural Aquitaine

- Présence auprès des porteurs de projets MCDR :
 - o Déploiement des actions en régions
 - o Accroissement de la mise en réseau

- Présence de la Région Grand Est sur le PEI

Volonté des régions d'accroître l'approche globale du développement rural.

Clémentine Laurent – RRR Grand Est

Le RRR Grand Est souligne :

- La forte coopération avec le réseau rural national, sa valeur ajoutée et sa réactivité, notamment sur les outils de communication (mise en ligne, réseaux sociaux) ;
- La valeur ajoutée des projets MCDR qui offrent une grande diversité ;
- L'appui apporté par la cellule d'animation PEI.

Patrick Grimault – RRR Auvergne Rhône-Alpes

Le RRR interroge sur le futur réseau PAC : articulation PSN et futur réseau PAC en régions, place des AG dans la conduite du PSN, systèmes de gouvernance, financement (si un seul PSN et plus de PDR, quelle répartition ?), disparition de la dénomination « réseau rural » au profit du « réseau PAC », les réseaux ruraux régionaux vont-ils rester caisses de résonances des territoires ruraux ?

6. Réflexions sur le futur Réseau PAC

Séquence présentée par Yves Auffret – MAA -

2 phases importantes :

2021-2022 : phase de transition entre 2 programmations

Accords sur le budget, négociations, mise en place du PSN que chaque EM doit soumettre.

L'objectif poursuivi avec les régions est de transmettre un PSN à la commission européenne en juin 2021. Le calendrier est resserré mais cela permettra d'avoir du temps pour la discussion et d'aborder la nouvelle PAC dans de bonnes conditions et éviter les retards d'instrumentation.

Le FEADER est maintenu pendant les années de transition.

PAC 2023-2027 : phase de mise en œuvre

2023 : nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les régions dans la gestion du FEADER. L'état redeviendra AG des mesures surfaciques du FEADER. Les régions seront confirmées AG des mesures non-surfaciques du FEADER. Dans la prochaine programmation le FEADER ne sera plus un FESI (indépendant du FEDER, FSE et FEAMP). L'ambition sera le développement des territoires ruraux avec 3 enjeux : la recherche d'un équilibre, la ré-implication des régions dans le développement rural et la continuité du financement FEADER .

Les 3 co-pilotes du PSRRN partagent la même ambition : le développement des territoires ruraux autour de 3 enjeux structurants :

- Equilibre entre les enjeux ruraux et agricoles du futur réseau PAC,
- Implication du niveau régional dans la réalisation de ces objectifs,
- Maintien d'un co-pilotage,

Pascal Gruselle - Régions de France – confirme la mobilisation des régions qui resteront attentives aux réactions. L'avenir du réseau rural (peu importe sa dénomination) est une priorité pour les exécutifs régionaux actuels.

Patricia Andriot – ANCT – confirme la mobilisation financière de l'ANCT sur la période de transition. Le réseau et son fonctionnement ont fait leurs preuves. Il y a une volonté forte de l'ANCT de poursuivre les actions. Attention particulière sur la mobilisation des Fonds européens et notamment du FEADER. Nécessité d'un dialogue entre les différents types d'acteurs.

Les questions et remarques des participants :

Quentin Legouy, conseiller municipal nouvellement élu en Loire et Cher, doctorant sur le fonds européen LEADER et territoires ruraux a lancé une commission sur la coopération européenne au sein de sa municipalité et souhaiterait savoir s'il existe une mise en réseau des élus en charge des affaires européennes.

Thibaut Guignard - président de LEADER France - il existe un réseau des collectivités engagées dans les coopérations européennes, l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe)²

Pascal Gruselle - Régions de France - la place du développement rural dans le FEADER de la prochaine programmation est plus importante que prévue initialement (récupération d'1.6 milliards). 900 millions de FEADER en plus pour la France. Intérêt marqué et continu avec des résultats. L'enjeu reste de bien le consommer pour que les bénéficiaires en profitent correctement. Le futur réseau PAC associera tous les acteurs qui ont un intérêt à parler ou connaître les questions agricoles ; sa mission sera de permettre la bonne mise en œuvre du PSN dans les EM. Les membres du réseau rural national seront parties prenantes du nouveau réseau. Le PSN fusionne les 2 piliers de la PAC, fonds FEAGA et FEADER, au service d'objectifs stratégiques que l'EM doit mettre en œuvre et réussir. Gouvernance fusionnée de l'Etat et des AG. Co-pilotage Etat-Région.

Laure Hubert-Rodier - UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) - bénéficiaires de l'AAP MCDR car porteur du projet AGITeR (favoriser l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives en territoires ruraux). Importance des projets MCDR. Nécessité de la prise en compte des structures artistiques et culturelles. Nécessité des appels à projets sur des projets non agricoles.

Gérard Peltre - RED – l'enveloppe FEADER est élargie et c'est une très bonne nouvelle. La France accélère la rédaction du PSN. Il est intéressant de vouloir augmenter les actions transversales, les partenariats entre les différents acteurs des territoires. Quelle sera la place des mesures non agricoles ?

Yves Auffret - MAA - Les co-financements nationaux et européens évoluent dans la prochaine PAC, à la défaveur des EM. La part FEADER diminue et l'effort sur la contrepartie nationale augmente. La contribution nationale de la PAC n'est pas seulement apportée par le MAA mais également par le Ministère de l'Environnement et du Budget notamment. LEADER est maintenu à 5% de l'enveloppe FEADER dans la future PAC. Cette mesure restera complètement régionale dans la mise en œuvre de la future PAC ; donc pas de modification sur sa mise en œuvre.

GO Hub France - des réunions régulières sont organisées pour élaborer les différentes étapes du PSN. Le réseau PAC n'est pas un sujet abordé pour l'instant. Présentation par la DG-AGRI de ce que seront les différentes missions du réseau PAC. On est toujours en attente de ce que la Commission souhaite que les EM fassent de ce réseau. L'article 113 dit

² AFCCRE : <http://www.afccre.org/fr#.X9NYWEFCfIU>

que les EM doivent mettre en place un réseau PAC. Ce réseau sera plus large, car il prend en compte les 2 piliers avec des missions plus larges que celles du réseau rural actuel.

Patricia Andriot – ANCT – L'avenir des MCDR est soumis aux futures discussions mais il s'agit d'un sujet d'intérêt pour l'ANCT. Il est encore trop tôt pour préjuger des modalités.

David Lamb – ENRD - répond à la question de la dénomination du futur réseau européen. Les acteurs agricoles sont déjà là dans le réseau. L'identité est importante. Discussion à poursuivre. Les échanges entre pairs sont importants dans le réseau européen.

Clémentine Laurent - RRR Grand Est – La région conduit un travail important en Grand Est avec les GO du PEI. Forte implication, pas de cloisonnement. Un GO travaille avec un projet MCDR. Un autre travaille avec un GAL. Importance du décroisement. Gratification pour chaque territoire.

Patricia Andriot – ANCT – revient sur l'Agenda rural : la contribution d'un certain nombre de mesures (notamment LEADER et mesure 7) à l'agenda rural. Pour la feuille de route 2021 : travail avec l'Observatoire des territoires et l'ANCT, l'INRAE ; analyse sur la contribution du FEADER à l'agenda rural et pour avoir un bilan des mobilisations financières. Rendre lisibles les ponts entre agenda rural et mobilisation du FEADER. Donner les outils éventuels aux régions pour définir les enjeux et contribuer au développement rural. Apport considérable des webinaires thématiques pour le décroisement.

7. Conclusion : Yves Auffret

Remerciements à tous pour votre mobilisation afin de permettre au réseau rural de vivre, travailler, produire, en lien et en articulation avec les RRR et les réseaux de l'UE.

Les travaux se poursuivent en collaboration avec les interlocuteurs du RRN, MAA, ANCT et ASP qui restent à disposition.